

## Réorientation en droit après un BTS

Par **Satyre**, le **28/10/2012** à **18:33**

Bonsoir, j'épargnerais mon infâme présentation qui serait par dessus tout plus qu'inutile et m'adresserais directement à cette communauté en tant qu'étudiant perdu dans les méandres de notre fichu système d'orientation.

Voilà, Satyre, 19 ans (je précise que c'est un pseudonyme, insolite certes, mais porteur d'aucune connotation, ça reste une affaire de mythologie), je viens d'achever un BTS AP. BTS AP ? Brevet Tech... ah oui à voir vos têtes c'est surtout le "AP" qui dérange, ça signifie "Aménagement Paysager". Ha ha ! Mais c'est du hors-sujet ça ! Bien sûr que ça n'a AUCUN rapport avec le droit. Avant de crier "à bas le jardinier", je sollicite timidement votre aide en vue d'une réorientation possible car c'est ma vie future (de juriste?) qui est en jeu.

Voilà, (deux fois!) je me suis dirigé en BTS AP après mon bac scientifique car la nature m'a toujours fasciné et je voulais "que ma vie bouge" (désolé, j'ai rien trouvé de mieux pour expliquer ça). Donc ces deux années ont passées et je n'ai eu absolument aucune difficulté à maintenir un niveau moyen (qui correspond à une moyenne de 11-12, sauf en français ou je m'en sors assez bien), cependant (et d'un point de vue strictement personnel) les cours du petit jardinier ne sont pas du tout intéressants...donc pas de motivation, bien que j'ai toujours aimé apprendre. De plus, les travaux manuels en extérieur, ce n'est malheureusement pas mon truc et je préfère écrire ainsi que laisser libre cours à mon imagination (ça existe un avocat du paysage? Oui, je soors!). Aaah je vous vois venir, pourquoi ne pas avoir quitté le BTS plus tôt ? Et bien sans leur en vouloir, je dénonce mes parents, ils m'ont rabâché (ça s'écrit comme ça?) qu'un niveau bac+2, c'est joli sur le CV.

Voilà, (Héhé!) sans vouloir faire tâche je vous pose cette question droit dans les yeux : est-ce raisonnable de ce réorienter en droit après ce BTS insolite ? Je n'ai bien sûr aucune notion en la matière. Ce sont la rédaction, la réflexion, mais aussi le côté démonstratif (voire théâtral) du métier d'avocat qui m'attirerait.

Merci.  
Voilà. ^\_^

Par **Satyre**, le **28/10/2012** à **18:36**

Et tout comme mon orientation, ma connexion Internet laisse à désirer...en me reconnectant j'ai créé un deuxième exemplaire de mon insupportable appel à l'aide.

Par **Camille**, le **28/10/2012** à **19:54**

Bonsoir,

Donc, on se résume.

Bac scientifique à 17 ans.

BTS en poche à 19.

Ben, ça prouve déjà que vous n'êtes pas manchot. [smile4]

Ensuite, pas de fautes de syntaxe, une certaine aisance dans l'écriture.

Donc, a priori, pas mal des qualités qu'on peut attendre d'un juriste.

Dans l'ensemble, les scientifiques ne se débrouillent pas mal dans les études de droit.

Votre principal problème, si vous êtes un bon scientifique, sera de trop vous appuyer sur un raisonnement purement logique, rationnel et cartésien, ce qui est un plus même en droit, et il vous faudra apprendre à parfois vous en écarter, la logique du droit s'apparentant plutôt à de la "logique floue".

Et vous aurez à apprendre un foule de choses, puisque tout n'est pas purement logique en droit, mais ça, ce n'est pas une nouveauté pour un scientifique.

[citation] ils m'ont rabâché (ça s'écrit comme ça?) qu'un niveau bac+2, c'est joli sur le CV.[/citation]

Ils ont bien eu raison. C'est même, plutôt, que quand on a commencé quelque chose, autant aller jusqu'au bout que de s'arrêter en chemin. On ne sait jamais, ça pourra toujours servir plus tard.

[citation]ça existe un avocat du paysage?

[/citation]

Si on veut. Spécialisé dans le droit de l'environnement ou dans le code rural, plus quelques autres codes.

Par **Yn**, le **29/10/2012** à **10:17**

Salut,

Je ne vois aucune objection à ta réorientation en droit. Tu as sûrement gagné en maturé pendant ces deux dernières années, si tu es motivé tu devrais t'en tirer.

J'attire toutefois ton attention sur un point : sais-tu vraiment à quoi t'attendre en L1 de droit ?

Tu parles, pour exemple, du côté théâtral du droit. Je vais sûrement mettre fin à tes espérances de non juriste, mais le droit n'a rien de théâtral.

Ce fameux côté attirant des plaidoiries enflammées dans les tribunaux ne concerne, en grande majorité, que le droit pénal (infraction, délit, crime), ce qui, au-delà d'être une voie bouchée en terme d'embauche, ne représente environ que 10 à 15% des emplois dans le métier d'avocat.

Autant te dire que tu n'appliqueras probablement jamais ce côté théâtral du droit qui constitue, en résumé, une grande idée reçue et véhiculée par les non juristes.

Si tu te lances dans le droit, dis-toi que tu pars pour, en moyenne, six ans d'étude (en pratique plutôt M2 ou M2 + formation complémentaire). C'est un processus de formation long qui demande beaucoup de travail et de motivation d'autant que la sélection est forte en L1 et L2, et encore plus pour les M2.

Bref, le droit est un domaine passionnant mais renseigne-toi bien quant à la réalité des années à venir si tu faisais ce choix.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **marianne76**, le **29/10/2012 à 11:36**

Bonjour,

Et oui le droit est avant tout de la technique, et les effets de manche sont un peu désuets sauf pour le client qui adore.....

J'ai vu lors d'audience de "non" conciliation des confrères nous faisant quasiment une plaidoirie pénale!!! Cela nous faisait rire jaune, car nos propres clients pensaient du coup qu'on n'était pas terrible et qu'en revanche cet avocat là..... Pas déontologique tout cela

Par **Camille**, le **29/10/2012 à 12:09**

Bonjour,

[citation]le droit est avant tout de la technique  
[/citation]

Plutôt d'accord (et, par allusion à une file pas très loin, ce serait plutôt des techniques qu'une science, mais bref...) et c'est sur ce point que Satyre ne sera pas trop dépaycé parce qu'issu d'une filière scientifique.

Par **Camille**, le **29/10/2012 à 12:12**

Re,

Ayé...

[citation]Ensuite, pas de fautes de syntaxe,...[/citation]

Quand même trouvé une, je me disais aussi...

[citation]Voilà, (Héhé!) sans vouloir faire tâche...[/citation]

Ben dites, elle fait un peu tâche, votre "tâche"...

[smile4] [smile4] [smile4] [smile4]